



Le programme local 2024 en 3 pages

1) **Moins d'impôts et plus de soutien à l'activité économique**

Pour le MR, il faut moins taxer les personnes qui travaillent. Nous plaillons pour une chasse aux taxes économiquement contre-productives. Les communes et provinces devront maîtriser leurs budgets et leur fiscalité pour permettre le mouvement d'augmentation du pouvoir d'achat de nos concitoyens. Là où c'est financièrement possible, nous plaillons pour une diminution des additionnels au PRI et à l'IPP.

2) **Favoriser l'activité locale et l'emploi local**

Les communes doivent encourager, guider et orienter les personnes inactives à trouver ou retrouver un emploi, ainsi que développer des coopérations avec différents organismes et l'enseignement de promotion sociale afin d'inciter leurs citoyens à s'orienter vers des métiers en pénurie ou des formations qui les servent directement.

3) **Les indépendants, piliers de l'économie locale**

Les commerçants doivent être mieux représentés et écoutés. Le MR encouragera le développement d'associations de commerçants et les synergies entre elles et les autres associations existantes, dans d'autres secteurs. Le MR garantira l'accessibilité des commerces pour favoriser leur développement par l'augmentation du nombre de places de parking de délestage, de préférence en dehors du centre-ville pour éviter tout engorgement. Cela implique également de mettre en place un réseau de transport en commun efficace entre ces parkings et le centre, de réfléchir aux méthodes de livraison des marchandises et de favoriser les méthodes de dispatching grâce à des véhicules plus légers. Le MR développera également l'offre de parkings à vélos et anticipera les changements technologiques en termes de mobilité.

4) **Des communes numériques**

Les communes et les provinces doivent accélérer leur transformation digitale. Le MR développera dans chaque commune des guichets électroniques offrant un service 24h/24 et 7j/7 et un guichet unique qui relayera les demandes administratives vers les services compétents. Une alternative non numérique devra être garantie assurant ainsi l'inclusion de tous les citoyens. Le MR mettra en parallèle en place un accueil plus flexible correspondant aux attentes des citoyens et favorisera l'accessibilité des infrastructures locales.

5) **Des logements abordables et de qualité**

Afin de faciliter l'accès au logement et à la propriété, le MR créera un guichet unique dédié au logement. Celui-ci communiquera aux citoyens toutes les informations en matière d'achat, de rénovation, de primes etc. Les communes développeront des partenariats public-privé pour renforcer l'offre de logements de qualité à un coût abordable. Nous inciterons aussi les villes et les communes à rassembler l'expertise nécessaire pour permettre la réalisation des projets de rénovation dans les quartiers désertés ou en voie de désertification. Les communes contrôleront le morcellement excessif des logements et à lutter contre la spéculation immobilière en favorisant le retour sur le marché des biens inoccupés.

6) **Vivre en sécurité dans sa commune**

Le MR intensifiera les patrouilles nocturnes des policiers, systématisera les patrouilles à pied et à vélo dans les centres villes et la vidéoprotection aux abords des lieux sensibles et augmentera le recours aux caméras mobiles. Le MR veut également renforcer les compétences des gardiens de la paix, comme par exemple, la sécurité à la sortie des écoles. Nous voulons également renforcer les sanctions administratives communales pour mieux lutter contre la délinquance, notamment en sanctionnant plus durement les

consommateurs de drogue. Nous nous opposons à l'installation de salles de consommation à moindre risque dans toutes les communes et en mettant en place des actions coordonnées contre la criminalité urbaine.

7) *Un enseignement exigeant et de qualité*

Le MR exigera des écoles communales fondamentales qu'elles mettent l'accent sur la maîtrise des savoirs de base. Le MR développera l'accueil extrascolaire, notamment par la mise en place de collaborations et de synergies entre l'école avec des acteurs, comme les écoles de devoirs, les bibliothèques, les académies ou les clubs sportifs. Le MR veillera à la sécurisation et à l'accessibilité des abords des écoles et à l'entretien, la rénovation et à la construction de bâtiments scolaires. Ces efforts permettront non seulement de réduire l'empreinte carbone des écoles, mais aussi de créer un environnement de travail sain et agréable. Il faut également soutenir des aménagements favorisant la mobilité douce vers les établissements.

8) *Un cadre de vie propre, agréable et durable*

L'adhésion à des objectifs environnementaux partagés passe par des actions de sensibilisation et de prévention dans les écoles ou à travers d'événements autour du thème de l'écologie. Pour améliorer la propreté, nous soutenons la mise en place des poubelles intelligentes et voulons mettre en place des brigades d'intervention pour éliminer les dépôts clandestins. Les incivilités doivent être sévèrement réprimées. Le MR propose d'appliquer une tolérance zéro en ayant des agents de police formés aux thématiques de l'environnement et de la propreté et de mettre en place ou développer un « service de police environnementale ».

9) *Aménagement du territoire*

Nous souhaitons que la disponibilité du service communal en charge de l'urbanisme soit accrue via des ouvertures de permanences d'urbanisme en dehors des heures de bureau et la mise à disposition d'un conseiller en aménagement du territoire formé pour aider les citoyens dans leurs démarches. Le pouvoir communal doit investir plus encore afin de redynamiser certains quartiers laissés quasiment à l'abandon, par l'intermédiaire de PPP et via l'activation de programmes de rénovation ou de revitalisation urbaine. Nous plaçons également pour une réelle simplification des procédures en matière de permis. A Bruxelles et dans ses communes, pour conserver l'identité urbaine tout en développant des politiques exemplaires et innovantes, une révision des règles urbanistiques est nécessaire. Il faut également favoriser les aménagements urbains les plus fonctionnels possibles mais également les plus esthétiques.

10) *Favoriser le bien-être animal*

Nous proposons de mettre en place une « police du bien-être animal » dans chaque commune. Cela permettra une plus grande synergie entre la commune et la police dans la gestion des maltraitances animales. Le MR soutiendra toute initiative qui permettra la responsabilisation des propriétaires d'animaux domestiques. Le MR soutiendra également la création d'espaces de liberté pour les chiens, afin de répondre aux problèmes rencontrés dans les espaces publics où la cohabitation pose parfois des problèmes.

11) *Mobilité en zone rurale*

L'entretien du réseau routier doit d'abord être régulier et optimal. Les communes doivent être un véritable relais entre les sociétés de transport et les usagers afin de créer des horaires et arrêts adaptés aux réalités locales et sécuriser certains arrêts. Le MR soutient le développement des nouveaux acteurs (privés, associations locales) de la mobilité afin de diversifier l'offre par le biais notamment des technologies numériques. Le MR réalisera un audit général des infrastructures cyclables existantes et améliorera la cyclabilité des voiries. Le MR souhaite des pistes cyclables distinctes, avec un revêtement coloré et une signalisation claire, facilitant ainsi la circulation des cyclistes.

12) Mobilité à Bruxelles

Le MR est fermement opposé aux mesures qui ont allongé inutilement la durée et la distance des trajets et visent à compliquer l'accès à Bruxelles. Dans les communes bruxelloises, nous souhaitons prioriser la marche à pied et l'usage du vélo en travaillant sur l'offre de parkings sécurisés et en luttant contre les vols. Par ailleurs, nous voulons accélérer le développement du métro, améliorer l'accès au métro aux PMR, étendre le réseau STIB... La protection des usagers et des agents de la STIB contre les agressions physiques et verbales sera une priorité. Le MR plaide pour une gestion dynamique des voies de circulation avec des voies modulables en fonction des heures de pointe. La micromobilité doit être plus encadrée, avec un rappel des règles de conduite et de sécurité pour les trottinettes et avec des drop zones clairement identifiées et correctement placées. Enfin, nous renforcerons les solutions de stationnement pour les bruxellois et les navetteurs.

13) Santé

Les communes ont un rôle sanitaire à jouer en promouvant une alimentation saine, en mettant en place des programmes de prévention pour diminuer la consommation excessive d'alcool et le tabagisme, en relayant des campagnes de vaccination et de dépistage ou encore promouvant le don d'organes et le don de sang. Le MR propose de confier à un échevin des compétences de prévention et de promotion de la santé. Les communes doivent également inscrire leur action dans la continuité de celles menées aux autres niveaux en matière de santé mentale, en particulier auprès des jeunes.

14) Gouvernance et supracommunalité

Au cours de cette législature, les missions provinciales seront analysées pour transférer certaines d'entre elles vers les niveaux de pouvoir les plus adéquats. Le MR propose que les missions supracommunales résiduelles soient gérées par une assemblée des bourgmestres. Il n'y aura dès lors plus de scrutin provincial en 2030 et donc plus de conseil provincial en tant que tel.

15) Une démocratie renforcée

Le MR mettra en place, au niveau local, une véritable stratégie d'évaluation des politiques publiques. Le MR souhaite réduire le nombre de conseillers communaux et mieux former nos mandataires publics. Nous poursuivrons la réduction du nombre d'intercommunales. Nous incitons à la modernisation et à la rationalisation du fonctionnement des fabriques d'églises. Nous encourageons également les communes à fusionner entre elles et avec les CPAS. Le MR plaide aussi pour un renforcement de la démocratie participative (droit d'interpellation, budgets participatifs, consultations populaires, conseils communaux des jeunes...).

16) Vivre ensemble

Le MR souhaite augmenter le nombre de places en crèche au niveau local. Celles-ci seraient allouées prioritairement aux personnes qui travaillent. Le MR soutiendra les clubs de jeunes et les organisations de jeunesse et souhaite en mettre à disposition là où elles n'existent pas. Également, les projets intergénérationnels doivent être encouragés. Il est nécessaire de veiller au bien-être physique et mental des personnes dépendantes en facilitant leur accès aux soins et aux services d'aide à domicile. Le MR souhaite également définir et développer un plan améliorant l'accessibilité des bâtiments et des espaces ouverts pour les PMR. Également, les personnes en situation de handicap seront inscrites sur une liste prioritaire pour le recrutement dans les administrations locales. Le MR continuera par ailleurs à s'engager dans la lutte contre toutes les discriminations et soutiendra, dans chaque commune, la mise en place d'un plan d'action pour l'égalité hommes/femmes afin d'introduire une réflexion genrée dans la gestion locale. Le MR encouragera les rassemblements qui permettent un échange culturel et un réel dialogue.